

## ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À L'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté N° 2020/104 du 24 Juin 2020, le Maire de la Commune de l'Épine a prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

**Cette enquête se déroulera du Lundi 20 Juillet 2020 à partir de 9h00 au Vendredi 21 Août 2020 jusqu'à 17h00 inclus.**

Monsieur Jean-Yves ALBERT, cadre ERDF-GRDF en retraite, a été désigné Commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus par le Président du Tribunal Administratif de Nantes.

Pendant la durée de l'enquête publique, le dossier d'enquête publique sera déposé en format « papier », en Mairie de l'Épine, où le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des services au public (les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et les mercredis et samedis de 10h00 à 12h00).

Le dossier d'enquête publique pourra également être consulté sur un poste informatique en Mairie de l'Épine. Il sera également mis en ligne, pendant toute la durée de l'enquête publique à l'adresse suivante : <https://www.registredemat.fr/plulepine85740>.

Le dossier mis à la disposition du public comprendra notamment : le projet de PLU arrêté par délibération du Conseil municipal du 26 Novembre 2019, les avis des Personnes Publiques Associées et de la Mission Régionale de l'Autorité environnementale.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations et propositions pourront être consignées sur le registre « papier » déposé en Mairie de l'Épine où il sera tenu à sa disposition aux jours et heures habituels d'ouverture des services au public.

Celles-ci pourront également être adressées par voie postale à Monsieur le Commissaire enquêteur, au siège de l'enquête : en Mairie (20 Rue de l'Hôtel de Ville – 85740 L'ÉPINE), par courriel à l'adresse suivante : [plu-lepine@registredemat.fr](mailto:plu-lepine@registredemat.fr) (la taille des pièces-jointes ne pourra excéder 60 Mo) ou sur le registre complémentaire dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registredemat.fr/plulepine85740>.

*Toutes les observations et propositions seront consultables sur ce registre dématérialisé dans les meilleurs délais.*

*Seuls les courriers et courriels reçus pendant le temps strict de l'enquête seront pris en compte.*

Le Commissaire enquêteur sera à la disposition du public et recevra les observations et propositions faites sur le projet de Plan Local d'Urbanisme à la Mairie aux jours et heures suivants :

- **Lundi 20 Juillet 2020 de 9h00 à 12h00**
- **Jeudi 30 Juillet 2020 de 14h00 à 17h00.**
- **Samedi 08 Août 2020 de 9h00 à 12h00.**
- **Mercredi 12 Août 2020 de 9h00 à 12h00**
- **Vendredi 21 Août 2020 de 14h00 à 17h00 (heure de clôture de l'enquête).**

Au terme de la procédure et pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, le public pourra consulter le rapport, les conclusions motivées et avis du Commissaire enquêteur à la Mairie les jours et heures d'ouverture de la Mairie ainsi qu'à l'adresse suivante : <https://www.registredemat.fr/plulepine85740>.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de Plan Local d'Urbanisme, éventuellement modifié pour tenir compte des avis des Personnes Publiques, des observations du public ou des conclusions motivées et avis du Commissaire enquêteur sera approuvé par délibération du Conseil Municipal.